

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: neurologie, traumatologie			
Code	PAAM1S06	Caractère	Obligatoire
Bloc	15	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Denis GLORIEUX</b> ( <a href="mailto:denis.glorieux@helha.be">denis.glorieux@helha.be</a> ) <b>Stephan ALONGI</b> ( <a href="mailto:stephan.alongi@helha.be">stephan.alongi@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie" est composée d'une Activité d'Apprentissage (AA), à savoir : - "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie" composée de deux parties, une partie neurologie et une partie traumatologie.

Cette activité d'apprentissage apporte aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement
- 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.4 Développer son projet professionnel

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2 Appliquer le code de déontologie
- 2.3 Inscrire son action dans le cadre institutionnel
- 2.4 S'engager dans une réflexion éthique

Compétence 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.1 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins

4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions

4.6 Ajuster la démarche clinique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Proposer un plan de soin individualisé aux client·e·s atteint·e·s par une pathologie neurologique et/ou traumatologique
- Argumenter auprès du/ de la client·e et de son entourage, les adaptations du plan de soin.
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S06A Raisonement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - 20 h / 2 C  
Thérapeutique: neurologie, traumatologie

### **Contenu**

Raisonement clinique associé à la physiologie et la physiopathologie - Thérapeutique en neurologie et traumatologie.

### **Démarches d'apprentissage**

Power point

Partage d'expérience avec différents intervenants.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Supports en ligne

Questions / réponses

A la demande de l'étudiant

### **Sources et références**

cf. bibliographie dans les contenus de cours en ligne sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point et ressources sur ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Un examen écrit qui évalue la partie neurologie et un examen oral pour la partie traumatologie au Q1.

Au Q3, il s'agit d'un examen écrit qui évalue la partie neurologie et d'un examen oral pour la partie traumatologie.

La cotation de l'AA et donc de l'UE sera le fruit d'une moyenne arithmétique pondérée avec un seuil à 8/20 entre les différentes parties neurologie et traumatologie.

Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues dans les différentes parties (neurologie et traumatologie) de l'activité d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la

moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

### **Dispositions complémentaires**

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).